



# La Lettre de Béruges



Meilleurs Vœux



## Voeux du Maire

Chères Bérugeoises, chers Bérugeois,  
L'année 2020 s'achève enfin !

Une année inédite, anxiogène, rythmée par des mots comme "Covid", "gestes barrières", "confinement", "couvre-feu".

Une année désastreuse pour notre économie et dont les effets vont se faire sentir encore longtemps.

Parfois même, une année léthale pour les personnes les plus fragiles.

Une année qui nous a fait prendre conscience de l'essentiel : la famille, la solidarité. Une année qui a mis à l'épreuve nos capacités d'adaptation et de résilience.

Une année où nous avons pu mesurer combien il était estimable de traverser cette crise sanitaire en Europe, en France et à Béruges plutôt que dans bon nombre d'autres endroits sur Terre.

Alors pour cette année 2021, au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des agents de la Commune, je vous adresse avant tout mes vœux de santé.

Que cette nouvelle année nous permette de tourner la page de cette crise sanitaire. Que nous puissions rayer de notre vocabulaire courant les mots "distanciel" et "attestation de déplacement" au profit des mots "activité de groupe" et "fiesta".

Bonne et meilleure année 2021.

Olivier KIRCH, votre Maire



## Horaires Bibliothèque

Le **Lundi** de 16h à 17h30 et le **Samedi** de 10h à 12h.

A titre exceptionnel, du fait du temps de fermeture important de la bibliothèque durant l'année 2020, la cotisation annuelle de 2021 sera gratuite.

Les mesures sanitaires restent avec port du masque et gel hydroalcoolique obligatoires.

## Numéros utiles

### • Mairie

05 49 53 32 54

### • Urgence eau

05 49 41 91 91

### • Médecin

05 49 53 27 27

### • Infirmières

07 88 16 15 94

### • Kiné

05 49 53 39 95

### • Ecole

05 49 53 33 08

### • Garderie

07 81 84 53 76

### • Cantine

07 83 64 51 72

### • Centre de Loisirs

05 49 03 35 26

### • Petite Enfance

06 08 34 92 66

### • Taxi 06 74 76 96 30

## Agenda :

### ► Prochain Conseil municipal :

**Jeudi 21 janvier 2021 à 20h30**

### ► Commission information :

Lundi 25/01 à 18h30, en visio

[Commission.information@beruges.fr](mailto:Commission.information@beruges.fr)



Merci à nos agents municipaux pour leur nouvelle implication dans les décorations de Noël

## Compte-rendu du Conseil municipal du 11 décembre 2020

### ► DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

A la demande des 3 conseillers municipaux d'opposition, monsieur le Maire a inscrit à l'ordre du jour un débat de politique générale sur la commune. L'occasion d'évoquer les grands indicateurs sociaux et budgétaires de la commune et de lister les grands projets d'investissement à court et moyen terme. En voici une synthèse :

#### Contexte sanitaire lié au COVID

- Impacte tout le fonctionnement de la collectivité, et de son personnel.
- Également le tissu associatif et économique.
- Ainsi que le budget de la commune.
- Perspectives de sortie de crise encore hasardeuses : mi 2021 ? fin 2021 ?

#### Contexte social

Le lien qui tisse le « vivre ensemble » repose sur 3 piliers : le tissu associatif, les services et commerces de proximité, et l'école.

**Tissu associatif :** Forte dynamique associative, mais...

- Très impactée par le contexte sanitaire en 2020,
- Difficultés à renouveler les bureaux des associations.

**Services et commerces de proximité :**

- Fermeture du bar multi-services cet été, et avec lui le service postal.
- Développement du marché sur la place de l'église le jeudi matin.

**Ecole et périscolaire :**

- Ecole communale avec effectifs pour maintenir entre 5 et 6 classes.
- Services périscolaires très fréquentés matin, midi et soir, et mercredi après-midi.
- Accueil de loisirs avec de petits effectifs -> Mutualisation avec les communes limitrophes.

#### Contexte budgétaire

**Budget de fonctionnement :**

- Baisse des dotations de l'Etat depuis plusieurs années.
- Incertitudes sur la taxe d'habitation.
- Dépenses maîtrisées à l'exception de la masse salariale qui augmente mécaniquement, et plus encore en période de COVID -> Travail d'optimisation.
- Excédents annuels faibles, ce qui limite notre auto-financement en investissement.

**Budget d'investissement :**

- Nous disposons d'une trésorerie de 300K€ liée à la vente de fonciers pour l'EHPAD et l'écohameau, disponible pour nos gros projets d'investissement.
- Hors cette trésorerie exceptionnelle et hors emprunt, on peut estimer l'auto-financement de la commune entre 80K€ et 110K€ /an.

- Le taux d'endettement de la commune est faible, mais sa capacité à souscrire de nouveaux emprunts est limitée par la fragilité des excédents de son budget de fonctionnement.

#### Développement de la commune

Le foncier constructible ou potentiellement constructible est très contraint ; la population de la commune ne pourra plus beaucoup croître -> 1800 habitants ?

La commune est attractive :

- Foncier bien plus abordable que les communes de la 1ère couronne de Poitiers.
- Proximité de Poitiers et tous ses services
- Cadres naturel et patrimonial exceptionnels à préserver et valoriser
- Tissu social fort, services ou commerces de proximité à préserver / développer.

#### Axes de soutien des politiques publiques

Transition écologique :

- Sensibilisation de la population aux enjeux écologiques.
- Protection et valorisation de notre environnement naturel.
- Développer des sources d'alimentation bio et locales.
- Habitat engagé dans la transition écologique.

Attractivité de la commune et du «vivre ensemble» :

- Développement des services et commerces de proximité.
- Soutien aux services enfance-jeunesse.
- Soutien au tissu associatif.
- Valorisation du patrimoine et des parcours de randonnées ludiques / thématiques.

#### Gros projets d'investissement

A court terme :

- Pont du Pin
- Réouverture d'un Bar multi-services
- Extension de la boulangerie
- Rénovation du bâti au stade Mullon
- Travaux d'aménagement au cimetière

A plus long terme :

- Aménagement de la place de l'église
- Cheminement doux entre le cimetière et le centre-bourg
- Salles associatives mutualisées
- Maison de santé

Il y a un enjeu fort à mobiliser un haut niveau de subventions pour pouvoir réaliser ces projets.

## Compte-rendu du Conseil municipal du 11 décembre 2020... suite

### COMMERCE EN CENTRE-BOURG

#### Projet de relocalisation d'un bar multi-services

Les membres de la commission "Commerces en centre-bourg" ont travaillé sur le projet d'extension des locaux de la boulangerie, ainsi que sur le projet de réouverture d'un bar multi-services. Pour ce dernier, plusieurs scénarii d'emplacement ont été envisagés. Certains ont été assez vite écartés car trop coûteux. Il reste deux emplacements potentiels qui ont été étudiés plus particulièrement :

- Le "local vert" adjacent à la boulangerie (avec annexion d'une partie de la cour entre les deux) a l'avantage d'un coût modéré autour de 120K€ et d'une grande proximité avec la boulangerie. Mais la surface mobilisable est trop faible pour permettre une activité de bar multi-services, et sans possibilité de terrasse extérieure (sauf à la positionner sur la rue).
- L'ancienne cure et son jardin possède les surfaces suffisantes pour l'exploitation d'un bar multi-services, avec possibilités d'évolutions. Son jardin est un bel atout pour y organiser des manifestations festives. Toutefois, des travaux seront nécessaires pour donner une meilleure visibilité du site depuis la place et sécuriser la traversée de la route. Enfin le coût de ce scénario estimé à 250K€ est plus important.

Après de longs échanges, le conseil décide d'écarter le scénario du "local vert" et de poursuivre les études du scénario de la cure. Prochaine étape : la présentation en conseil de deux esquisses d'implantation avec un chiffrage affiné.

#### Ouverture de l'Agence Postale Communale

Suite à la fermeture du bar du Coin cet été et du service postal associé, le conseil municipal a souhaité réouvrir une agence postale communale qui sera située dans le bâtiment de l'ancienne poste. L'agence postale sera ouverte tous les jours à partir du 19 janvier de 17h00 à 19h00 et le jeudi matin (jour du marché) de 10h00 à 12h00.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Cimetière

Afin de ne plus utiliser de produits phyto pour l'entretien du cimetière, la commune a réalisé en 2017 un aménagement paysager de ses allées. Avec l'usage et par temps de fortes précipitations, certaines surfaces de ces allées se sont dégradées.

Sur demande du conseiller Gérard Bonnet, la municipalité a pris attache auprès de deux experts pour mesurer l'opportunité de former un recours contre l'entreprise qui a réalisé ces travaux. Ces deux experts concluent en déconseillant d'engager un tel recours.

Compte tenu de la somme engagée (13K€), du faible pourcentage de surfaces traitées et ne donnant pas satisfaction, de la responsabilité probablement diluée entre la commune qui a commandé les travaux, l'entreprise qui les a réalisés et les entreprises funéraires qui empruntent ces allées, monsieur le Maire indique qu'il n'engagera pas la commune dans un recours devant les tribunaux. Des travaux de consolidation sont à venir.



#### Centre Communal d'Action Sociale

En cette fin d'année 2020, le CCAS de Béruges a participé à quelques initiatives afin d'améliorer le quotidien de quelques personnes.

Dans un premier temps, le dimanche 29 novembre, nous avons participé à la collecte de denrées pour la Banque Alimentaire au sein du magasin U Express Mermoz. En 2 jours et demi, 1,881 tonnes de marchandise y a été collectée (soit + 200% par rapport à l'année précédente) sur les 65 tonnes récoltées par Grand Poitiers. Nous sommes heureux d'avoir apporté notre pierre à l'édifice !

Ensuite, ce sont 71 boîtes de Noël qui ont été remises au Secours Populaire. De quoi apporter un peu de bonheur aux plus démunis. Un grand merci aux bérugeois pour leur générosité.

Enfin, et traditionnellement, un coffret gastronomique de Noël a été offert à 24 de nos aînés qui ont beaucoup apprécié et le geste et le contenu !

Félicitations à nos "livreurs et livreuses" pour leur spontanéité et leur efficacité !



# Informations pratiques

## ALSH - Programme d'activités

**Mercredis de Janvier et Février**



**Mercredi 13 janvier :** Atelier cartes de vœux. Tournoi de tir à l'arc.

**Mercredi 20 janvier :** Projets 2021 Concours « Trompe l'oeil ». Super goûter & boom party !

**Mercredi 27 janvier :** Sorties culturelles (sous réserve). Tournoi jeux de société.

**Mercredi 3 février :** Atelier créatif spécial Saint-Valentin & Crêpes party.

Programme d'activités évolutif et modifiable selon la volonté des enfants.

## Informations associatives



### Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr  
<http://ape.beruges.fr>

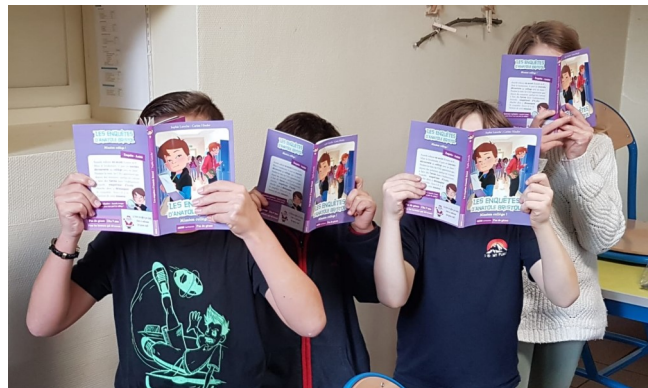
En lieu et place du spectacle habituellement programmé en janvier, l'APE a été heureuse d'offrir à tous les élèves de l'école un livre pour Noël.

En collaboration avec les maîtresses, il a été choisi que certains élèves vont se préparer au collège avec « Les enquêtes d'Anatole » Bristol, quand d'autres vont jouer de leur imagination avec « L'école à l'envers » (les parents se retrouvent derrière un bureau d'écolier et les enfants font la classe), les élèves de CP vont pouvoir lire seuls des histoires avec « je suis en CP », pendant que les petits vont découvrir les joies de l'amitié et du partage avec « Le petit hérisson partageur ».

Merci aux parents volontaires qui ont fait de cette opération une réussite ! (Les livres non distribués seront remis à la rentrée)

Courant Février, vous aurez la possibilité de commander des madeleines Bijou, plus d'informations à venir dans les cahiers de liaison des élèves.

L'APE vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



### Amis du Patrimoine de Béruges

**Benoit Audierne** [audiernebnts@hotmail.fr](mailto:audiernebnts@hotmail.fr)  
[museeberuges@gmail.com](mailto:museeberuges@gmail.com) - 07 67 10 86 53

L'assemblée Générale de l'association se tiendra :

**Le samedi 23 janvier 2021 à 14h30**

À la salle des fêtes de Béruges

Nous serons heureux de vous y accueillir et de partager avec vous le traditionnel « pot de l'amitié »

## Grippe aviaire

### Influenza aviaire claustration des volailles de basse-cour

Pour les particuliers détenteurs de basse-cour, il est nécessaire d'effectuer une claustration ou une mise sous filet des basses cours afin de limiter la durée d'exposition en extérieur des volailles.

Pour rappel, les détenteurs de volailles ont l'obligation de se déclarer en mairie : Cerfa 1547202 conformément à l'arrêté du 24 février 2006, ou sur le site <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> rubrique "Particulier" puis "Déclarer la détention de volailles" pour renseigner le Cerfa 1547202 en version numérique. La version numérique est envoyée automatiquement à la DDPP qui la fera suivre.

## Hommage

### à Mauricette BONNET

L'équipe de bénévoles de la Bibliothèque est profondément touchée par le décès de Mme BONNET Mauricette qui depuis de nombreuses années participait à la vie de l'association en assurant de nombreuses permanences.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.





## Résultats de l'enquête sur le projet du Bar Multi-services

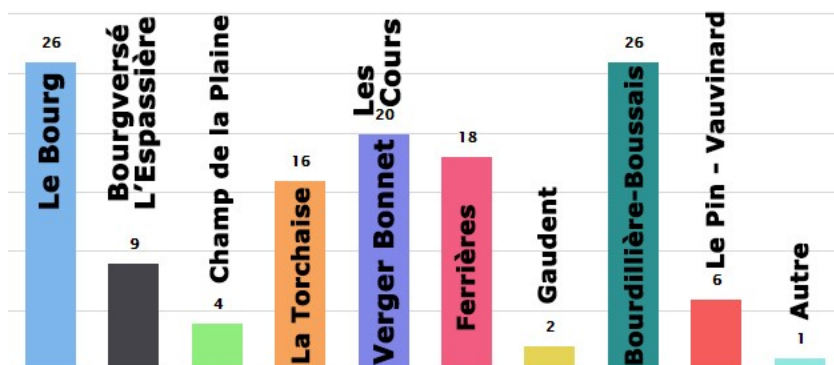
**Un grand merci** pour toutes les réponses au sondage que nous avons reçu.

Sur 660 questionnaires transmis avec la dernière Lettre de Béruges, **nous avons reçu plus de 130 réponses**, avec une part importante de retours commentés qui nous aideront à affiner ce projet.

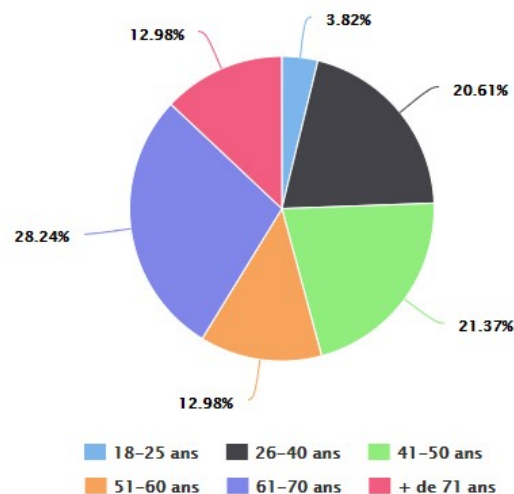
Les 660 questionnaires correspondant au nombre de foyers et non d'habitants, cela représente un **taux de participation d'environ 20%**. Avec une moyenne de la taille des ménages établie à 2,5 personnes par foyer (selon l'INSEE en 2017), le nombre d'habitants consultés ayant répondu, s'élèvent à 325 habitants pour une population totale d'environ 1.500 habitants (taux de participation de 21,6% si l'on compte en nombre d'habitants).

Soulignons enfin que cette initiative de sondage est le fruit d'un travail collaboratif réussi entre élus de la majorité et élus de l'équipe minoritaire, qui a fourni l'ébauche de ce questionnaire à la suite d'échanges fructueux avec un responsable de l'opération 1.000 Cafés, que nous aurons probablement l'occasion de resolliciter très bientôt.

### Profil des répondants



Localisation des répondants par secteurs habités

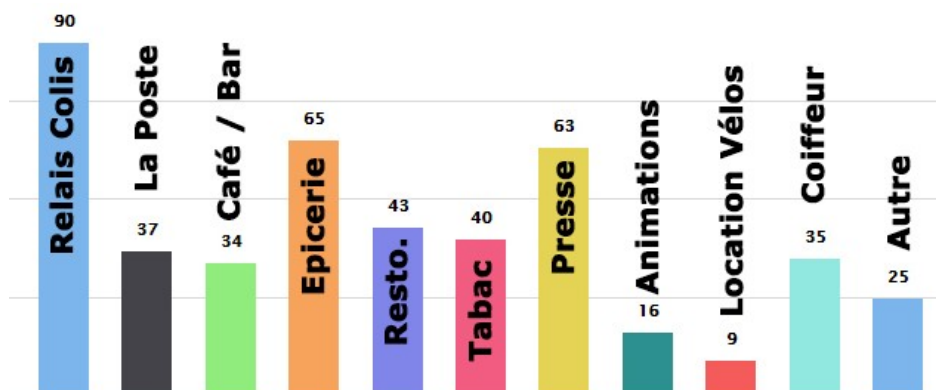


Répartition par tranches d'âges des répondants

### Que pensez-vous de l'idée d'engager un projet de Café ?



### Besoins et services les plus attendus



## Expression des conseillers

### Tribune de la liste « Béruges, ensemble construisons notre avenir »

CM du 11/12 sans public, notre demande de huis clos n'est pas adoptée...

Réponse à celle sur le débat sur la politique générale de la commune : le Maire s'appuie sur « 3 piliers » : associations, services & commerces de proximité et école...

Il cite les projets connus : pont du Pin, extension boulangerie, rénovation bâti stade P. Mulon, réaménagement du cimetière (sans mise en cause de la société intervenante), place de l'église, bar multiservices. Démarrage de l'éco-hameau ? En 2021, info par Centre Presse...

Une étude de la CCI a été faite pour le bar !

Avant d'avoir pu la découvrir et le retour de l'enquête d'opinion, il faut voter le choix du lieu. Nous restons perplexes quant à la diversité du commerce : bar, restaurant, tabac, Poste, épicerie ! Capacité d'auto-financement ? Forme juridique ? Coût global ? Gérance ?

Nous sommes négatifs ? Non ! Pragmatiques et vigilants sur l'investissement des contribuables bérugéens...

Choix retenu : la cure, en plein virage de la départementale avec un agrandissement nous semblant dénaturer ce site si charmant.

Le magasin bleu avait notre préférence, central, au cœur de la place avec possibilité de mutualiser les travaux avec ceux de la boulangerie...

Nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année, que 2021 balaie cette pandémie et favorise des projets cohérents pour notre belle commune.

[gbonnet@beruges.fr](mailto:gbonnet@beruges.fr); [fbrunet@beruges.fr](mailto:fbrunet@beruges.fr); [ppuygrenier@beruges.fr](mailto:ppuygrenier@beruges.fr)

## Commerces



LA POSTE

### Agence postale communale

Ouverte de l'agence postale dans les anciens locaux de La Poste, rue de la Croix :

**Vendredi 19 janvier à 17h**

Les horaires d'ouvertures en semaine seront les suivants :

- Les Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : de 17h à 19h,
- Les Jeudis : de 10h à 12h.

Les principaux services dont vous pourrez bénéficier sont :

- Achat de timbres et affranchissement,
- Retrait/dépôt de colis,
- Envois/retrait de recommandés,
- Versement/retrait d'espèces (limité à 500€ tous les 7 jours)



### Arrivée d'un Food Truck

Le Food Truck « **L'Regal !** » propose des **Burgers à emporter** :

**tous les jeudis à partir de 18h**  
sur la place de l'église

Burgers 8€ : Classique / Raclette / Poulet / Végétarien

Menu enfant 5€ : Burger-Frites / Filet de poulet pané

Avec ou sans réservation au : 07.85.80.53.82.

Facebook L'Regal Foodtruck

## Annonce - Parution du livre d'Yves Godard



Il y a quelques mois (mars 2020), paraissait dans la Lettre de Béruges, le portrait d'Yves Godard. On pouvait découvrir à travers son portrait, ses multiples passions : marche sur les chemins de Compostelle, photographie, écriture... Il nous annonçait la sortie prochaine de son livre : **Fisterra km 0**. Depuis fin octobre, c'est chose faite. Dans son journal de marche, Yves Godard partage « **le quotidien d'un marcheur au long court (...) de Poitiers à Fisterra, à cent kilomètres au-delà de Santiago de Compostella** », il nous raconte ses « **rencontres souvent étonnantes et, parfois, si profondes, la tête qui se libère quand les pieds font leur travail, un quotidien en apparence très routinier et pourtant si réparateur...** ».

Prix de vente : 18€

Disposant d'ouvrages à son domicile, et pour éviter les frais de port, Yves Godard propose de livrer à domicile sur toute la commune.

Commande à [yves.godard79@orange.fr](mailto:yves.godard79@orange.fr)



### RAPPEL

### NOUVELLE LISTE DE DIFFUSION POUR ETRE INFORMER SUR LES EVENEMENTS OU ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

En complément de la liste dédiée aux informations communales d'urgences et de la liste d'échanges de la commission restauration scolaire, **une nouvelle liste de diffusion a été créée pour les événements ou animations sur la commune.**

**Pour s'inscrire** : Se connecter sur le site de la commune [www.beruges.fr](http://www.beruges.fr) > « Listes de diffusion communales » dans la rubrique « Infos Pratiques ».